

Technip Energies et Enerkem officialisent leur collaboration pour le développement d'une technologie de transformation des déchets en carburants et produits chimiques durables

Technip Energies (PARIS : TE) et Enerkem Inc. annoncent la signature officielle de leur accord de collaboration, renforçant leur engagement à accélérer le développement de la technologie d'Enerkem qui convertit les déchets non recyclables en carburants durables et en produits chimiques circulaires.

La technologie révolutionnaire de gazéification d'Enerkem s'adresse aux industries difficiles à décarboner comme l'aviation et le transport maritime. Cette technologie leur permet ainsi d'accéder à des carburants et à des produits chimiques durables. Selon les termes de l'accord, Technip Energies et Enerkem fourniront à leurs clients des services allant de la conception d'usines à la livraison de projets modulaires.

En tant que partenaire stratégique d'Enerkem, Technip Energies apportera son expertise en matière d'ingénierie (y compris la modularisation), d'intégration de technologies (hydrogène, captage du carbone, etc.) et de réalisation de projets pour soutenir le développement conjoint de ces projets. La collaboration se concentrera sur les efforts stratégiques visant à optimiser davantage les éléments de conception et à industrialiser l'approche afin d'offrir une solution plus compétitive.

Bhaskar Patel, SVP des carburants durables, de la chimie et de la circularité chez Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes heureux de renforcer notre relation avec Enerkem pour le développement de sa plateforme technologique visant à convertir les déchets en carburants et produits chimiques durables. Ensemble, nous mettrons à profit notre expertise en matière de conception et d'ingénierie pour fournir des solutions durables utilisant des déchets non recyclables comme matière première.* »

Michel Chornet, chef de la direction d'Enerkem, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'étendre notre collaboration avec Technip Energies afin d'accélérer la commercialisation de la technologie d'Enerkem en Europe, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient. L'expérience approfondie de Technip Energies dans le développement et la réalisation de projets dans le domaine de la transition énergétique profitera à nos clients, en les aidant à mettre leurs projets sur le marché plus rapidement, à moindre coût et plus efficacement.* »

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 16 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (*American Depositary Receipt*) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADRs négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

À propos d'Enerkem

Fondée en 2000, Enerkem commercialise sa technologie innovante de gazéification qui transforme les déchets non recyclables en biocarburants avancés, en carburants à faible intensité carbone et en produits chimiques circulaires pour les secteurs difficiles à décarboner, y compris les carburants durables pour l'aviation et le transport maritime. Sa solution permet de relever les défis de la gestion des matières résiduelles et de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, tout en contribuant au développement d'une économie circulaire pour un avenir durable. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.enerkem.com.

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@enerkem.com)

Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024 et dans le Rapport Financier Semestriel 2024 déposé le 1^{er} août 2024 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

